

Pau, le 11 mars 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Adhérents et Bénévoles de l'Association « Pau à vélo »,

La question des transports non ou faibles émetteurs de CO2 et de gaz à effet de serre est une priorité pour mon équipe et moi. C'est pourquoi je souhaite renforcer l'offre de service en termes de transports collectifs au niveau de la fréquence, du cadencement et des itinéraires, et développer les lignes de Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) par de la préfiguration (et non pas d'énormes travaux immédiats) de TCSP dès que cela est possible (je fais référence ici à l'axe Nord/Sud au niveau de la ville de Pau mais aussi à l'axe Est/Ouest allant de Lescar à la route de Tarbes).

Je pense qu'une vraie politique de déplacements et de mobilité doit aussi donner la priorité à l'intermodalité par le bus, le train, la marche à pied, le funiculaire ou le vélo (vélo personnel ou Vélo en Libre Service). Dans une ville où l'on vit bien, les déplacements en vélo participent à l'amélioration du cadre de vie, de la qualité de l'air, à la lutte contre le réchauffement climatique et apportent des bienfaits en termes de santé aux cycladins.

En tant que citoyen, père et futur maire si les électeurs m'accordent leur confiance, je souhaite donner au dossier du vélo et des déplacements urbains 3 axes principaux: Dialogue-Sécurisation-Développement. Le Dialogue car tout projet d'aménagements urbains et de voirie devra se réfléchir en amont et en concertation avec votre association et les citoyens ; la Sécurisation pour tous, en particulier nos enfants, les personnes âgées et à mobilité réduite car trop de bandes cyclables sont dangereuses et Développement car il reste encore beaucoup à faire que cela soit en termes d'aménagements (bandes ou pistes cyclables) ou d'actions de promotion de l'utilisation du vélo en ville.

Après avoir eu une lecture attentive de votre courrier du 27 février dernier et du dossier annexé que vous m'avez adressés, je vous indique répondre favorablement au 11 points proposés dans la Charte des Déplacements Actifs 2014 et souhaite en développer les différents aspects :

1- Je nommerai un élu en charge du vélo et j'irai plus loin en inscrivant par écrit ce thème dans ses délégations. Aussi, le vélo étant l'affaire de tous, les futurs élus en charge de certains dossiers comme les transports, l'urbanisme, la voirie, les travaux ou encore l'accessibilité seront tous des élus ayant déjà une sensibilité, des connaissances ou une pratique des modes de déplacements doux en ville.

2- Comme indiqué dans mon préambule, je souhaite que votre association et les citoyens (riverains, conseils de quartiers, associations de personnes à mobilité réduite et d'handicapés) soient consultés en amont de tout projet d'aménagement urbain et de voirie. Aussi, au-delà d'une réunion mensuelle entre vous et les services techniques, je proposerai si vous le souhaitez que se tienne une réunion trimestrielle avec votre association et tous les élus cités dans le point 1 et à minima une réunion par an entre les dirigeants de l'association et le maire.

3- « Pau à vélo » aura pour toute la durée du mandat une invitation à participer à chaque commission circulation de la ville de Pau pour laquelle je m'engage à ce que les dossiers présentés vous parviennent bien en amont afin que vous puissiez les étudier avant que la réunion ne se tienne.

4- La ville de Pau a dégringolé depuis 5 ans au classement national des villes sur l'accessibilité. Chaque nouvel aménagement prendra en compte les piétons, les vélos, les poussettes, les personnes à mobilité réduite et celles en fauteuil roulant. Pour la mise aux normes de l'existant, le travail à faire est gigantesque, mais nous nous engageons à mettre en place rapidement tous les aménagements qui souvent ne coûtent pas très cher mais permettent à tous d'avoir accès aux commerces et aux bâtiments publics.

5-La sécurisation est, comme je vous l'ai dit et l'ont développé mes deux colistiers, Pascal Boniface et Benjamin Bourgeois, qui me représentaient à votre réunion du 5 mars dernier, pour moi une priorité : nous ne pouvons pas continuer à avoir des bandes cyclables dangereuses pour tout utilisateur de vélos, jeune ou moins jeune, soient parce qu'elles sont placées entre des voies de voitures, le long de stationnements de voitures, autour de ronds-points ou parce qu'elles sont mal entretenues. Mon but ne sera pas un développement quantitatif au mépris du bon sens mais dans un souci constant de qualité et surtout de sécurité

6- Le 28 janvier dernier, mon équipe et moi avons présenté nos orientations politiques en termes de plan de circulation au centre ville de Pau, de lignes de TCSP et d'aménagements cyclables. Le vélo et la marche à pied doivent avoir leur place au même titre que les autres modes de déplacements et cela en ville comme dans les quartiers. Notre souhait est que, où que nous soyons à Pau, nous nous trouvions à moins de 300 mètres d'un itinéraire cyclable sécurisé qui conduise au centre ville. C'est pourquoi j'ai proposé 3 axes principaux cyclables pour rejoindre le centre ville en sécurité. Nous développerons aussi les parcours entre quartiers afin de pouvoir faire le tour de la ville sans avoir à emprunter les grands axes de circulation automobile. Nous souhaitons que ces parcours permettent au cycliste d'admirer des bâtiments chargés d'Histoire et de (re)découvrir ainsi l'infinie richesse patrimoniale de notre ville.

Il existe un plan d'aménagements cyclables et de hiérarchisation de la voirie : nous le mettrons à jour ensemble et fixerons un calendrier et des objectifs sur 6 ans qui nous permettront de connaître les aménagements à faire sur les axes limités à 50km/h ou à 30km/h. Dans les quartiers, mettre un panneau de limitation de vitesse à 30km/h ne suffit pas donc nous travaillerons avec vous et les habitants des quartiers à la mise en place d'aménagements légers et d'une signalétique adaptée.

7- Les abords des établissements scolaires doivent être apaisés voire sécurisés en donnant la priorité aux piétons, vélos et personnes à mobilité réduite. Je serai intransigeant sur cet aspect pour nos concitoyens et en particulier pour nos enfants.

8- Mon équipe et moi souhaitons développer les zones « piétonnes » en centre ville, lutter contre le transit de voitures qui ne font que traverser et développer les zones de rencontres afin d'apprendre à chaque mode de déplacement à partager l'espace avec d'autres modes de transports. Dans ce sens, j'ai annoncé le 28 janvier dernier que nous avions le souhait, par un plan de circulation adapté sur lequel nous avons travaillé, de rendre au boulevard des Pyrénées sa vocation de promenade, avec circulation ralentie pour les véhicules, pour les riverains, les commerçants et les clients des commerces.

9- Nous voulons enfin réaliser la voie verte promise depuis des années et qui ne voit toujours pas le jour sur l'agglomération paloise. Je demanderai aux services d'activer ce dossier et nous nous rencontrerons rapidement pour en faire le point et s'engager sur un calendrier de réalisation qui sera tenu. Aussi, nous étudierons avec vous et tous les maires de l'agglomération un schéma nous permettant de relier en aménagements cyclables toutes les villes de l'agglomération et donc les continuités à créer pour relier la future voie verte.

10- Le code de la rue doit être développé et des actions d'information et de sensibilisation de la population (habitants, commerçants, scolaires, associations, etc.) sur le sujet doivent être menées si nous voulons atteindre nos objectifs. C'est pourquoi je m'engage à ce que la collectivité soutienne toute action allant dans ce sens et dans celui de la promotion du vélo en ville. Les « tourne à droite » aux feux, les doubles sens cyclables (dans les zone 30 bien évidemment, à minima et en priorité), les Sas vélos aux feux et la signalisation impasses débouchantes seront développés. Par exemple, je pense que les Sas vélos aux feux devraient être quasi généralisés, cela ne coûte pratiquement rien (de la peinture uniquement) et c'est un aménagement qui sécurise le cycladain et lui évite de respirer les gaz de pots d'échappement. Il me semble aussi important de plus développer les stations de Vélos en Libre Service en favorisant leur extension à d'autres villes de l'agglomération et en menant des actions de promotion de ce service.

11- Comme je l'ai indiqué précédemment, il me paraît primordial de faire des aménagements cyclables de qualité, réfléchis bien en amont et qui sont entretenus. Rien n'est pire que d'avoir des bandes cyclables non entretenues et pleines de graviers ou de morceaux de verre, je ferai donc de l'entretien des aménagements cyclables une priorité. Au niveau des investissements et après s'être renseigné, 10% du budget de la voirie consacrés à la mise en accessibilité, au développement et à l'entretien me semble être un chiffre cohérent. Mon engagement est que nous ferons le maximum au niveau des investissements d'autant plus que je pense que de nombreux aménagements ne coûtent pas cher (créations de Sas vélos aux feux, sécurisation de bandes cyclables par de la matérialisation et du mobilier urbain, etc.) et que si les aménagements sont bien pensés et réfléchis avec vous en amont, ils seront moins onéreux que prévus. Je pense que nous aurons aussi à travailler ensemble sur d'autres sujets comme tout ce qui est parkings à vélos, que cela soit en ville, à la gare ou à des arrêts de bus.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos questionnements, je tiens, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Adhérents et Bénévoles de l'Association « Pau à vélo », à vous garantir de mon engagement sur ce sujet qui me tient à cœur et de ma disponibilité et de celle de mon équipe le moment venu pour en discuter avec vous.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

François Bayrou